

**Enquête publique relative à l'enquête parcellaire des périmètres de protection des forages d'alimentation en eau destinée à l'alimentation humaine du champ captant de l'Hospice de l'agglomération de Compiègne (ARC) sur la commune de La Croix saint Ouen**

**CONCLUSIONS ET AVIS**  
du  
**Commissaire-enquêteur**

Le champ captant de l'hospice avait fait l'objet d'une DUP en 1996 pour 20 ans. Elle est aujourd'hui arrivée à échéance et doit donc être renouvelée.

De plus les évolutions prévues dans le schéma directeur d'approvisionnement en eau potable de l'Agglomération de la région de Compiègne nécessitent une augmentation importante du volume de prélèvement sur ce champ captant de façon à réduire les prélèvements sur d'autres captages plus sensibles et situés en Zones de Répartition des Eaux (ZRE).

Cette augmentation du volume de prélèvement conduit logiquement à une augmentation de la taille des périmètres de protection rapprochée et éloignée. Le nouveau périmètre rapproché, générateur de servitudes, englobe une large zone urbanisée et notamment l'hôpital de Compiègne.

Au sein du périmètre rapproché de nombreuses interdictions sont mises en place (carrière, camping, création d'étang, bassins d'infiltration, dépôts en tous genre,...) ainsi que les épandages de lisiers et d'eaux usées.

La participation du public a été significative. Elle a été le fait d'une part des acteurs économiques concernés, notamment les agriculteurs et la SNCF, et d'autre part de propriétaires particuliers ayant reçu le courrier recommandé de l'ARC et venant chercher des informations.

Considérant :

- la nécessité d'augmenter le prélèvement en eau sur les captages des hospices pour approvisionner l'agglomération de Compiègne tout en préservant d'autres ressources en eau plus sensibles
- en conséquence la nécessité d'agrandir le Périmètre de Protection Rapproché générant une servitude nécessitant la présente enquête parcellaire,
- la réponse apportée aux inquiétudes des agriculteurs par la modification des formulations qui auraient pu susciter des interprétations contradictoires
- la modification effectuée sur les états parcellaires suite aux erreurs constatées par le représentant de l'ONF

J'émet un

**AVIS FAVORABLE**  
**à l'enquête parcellaire relative au Périmètre de Protection Rapprochée (PPR) des captages de l'hospice de l'ARC sur la commune de la Croix saint Ouen**

Fait à Gouvieux, le 18 Juillet 2018



**Christophe BACHOLLE**  
**Commissaire-enquêteur**